



FRANCE
Collectivités

MOBILIER URBAIN - MATÉRIEL & JEUX

GYMINO

Réf.: 2600/B



Année de fabrication : 2025

FRANCE COLLECTIVITES
L' Alphatis I, 55A allée de
l'Argentine, 30900 Nîmes

04 30 65 01 79

UTILISATION

Référence : 2600
Page : 1/14

Tranche d'âge : GYMINO s'adresse aux enfants de **2 à 7** ans, sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de 0.90 m correspond à la hauteur de chute maximale et de 1 m en sortie de glissière.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page « **SURFACE D'IMPACT** »

Disposition de la glissière : éviter qu'elle soit installée dans un secteur orienté Sud-Est à Sud-Ouest.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les bois.

Traitement du bois structurel : bois traité en autoclave classe 4, garantie décennal contre le pourrissement.

Pour autant le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation. L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page « **MAINTENANCE ET ENTRETIEN** »

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 et EN 1176-3 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994 Et décret n°2019-1007 du 30.09.2019.

AVERTISSEMENT :

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

CONDITIONNEMENT

Référence : 2600
Page : 2/14

LISTE DES COLIS

Colis n°1 : 2 rambardes I +
visserie + Notice de montage



Colis n°2 : 1 plancher A



Colis n°3 : 1 panneau B



Colis n°4 : 1 panneau C



Colis n°5 : 1 échelle K + 2 pieds d'échelle P +
1 barreau Q





CONDITIONNEMENT

Référence : 2600
Page : 3/14

Colis n°6 : 2 panneaux de toit L



Colis n°7 : 1 glissière O



Colis n°8 : 1 pont J



Colis n°9 : 1 élément D + 2 rambardes G et H +
1 faîtage M + 1 cale F + 2 pieds de glissière N



M



D



N



F

VISSERIE

Référence : 2600
Page : 4/14

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	BOULON TRCC	10 X 180	2
	BOULON TRCC	10 X 130	10
	BOULON TRCC	10 X 110	5
	VIS A BOIS	6 X 100	4
	VIS BOIS	5 X 50	12
	TIREFOND	10 X 100	1
	VIS PENTURE	7 X 50	12
	VIS PENTURE	7 X 40	4
	ECROU	Ø 10	17
	RONDELLE	Ø8	8
	RONDELLE	Ø 10	18
	CACHE ECROU	Ø 35	19

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :

- 1 ; contrôle de routine ;
- 2 ; contrôle fonctionnel ;
- 3 ; contrôle annuel.

Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabricant et suivant **l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017**.

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, **doit être renforcée donc devenir quotidienne**.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

ENTRETIEN

Référence : 2600
Page : 6/14

ENTRETIEN	
FREQUENCE	TRAVAUX
<p>TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE Contrôle de routine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particuliers - ramassage des verres cassés et d'autres débris
<p>TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
<p>TOUS LES ANS Contrôle annuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière...)

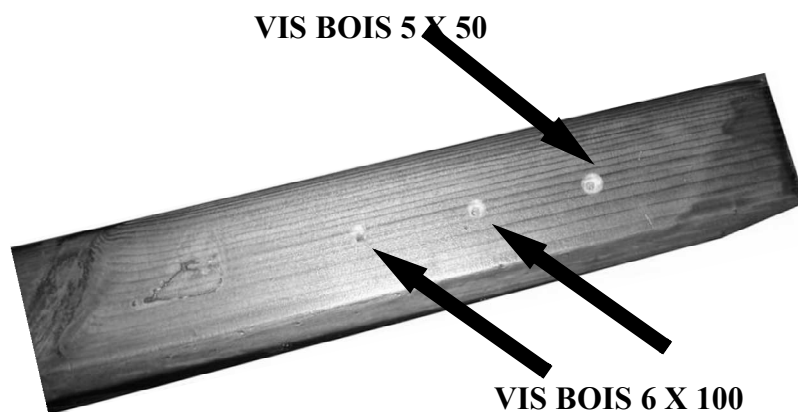
MONTAGE 1

Référence : 2600
Page : 8/14

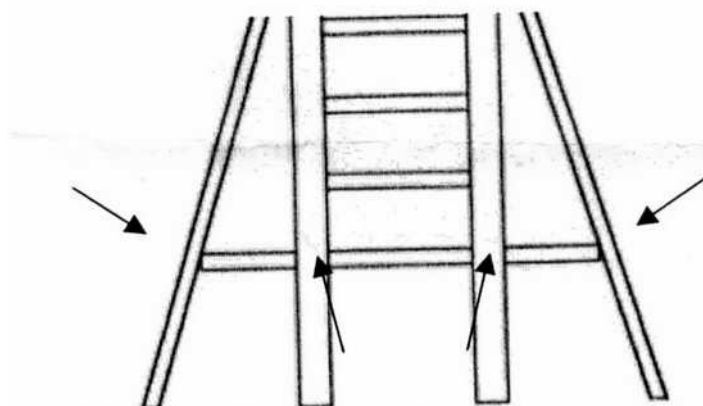
AVERTISSEMENTS

- **la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.**
- **Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.**
- **Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :**
 - entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- **la non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.**

- Présenter le **panneau B et C** en vis-à-vis, mur d'escalade du **panneau B** en extérieur et filet du **panneau C** en extérieur. Relier le **plancher A**, dont la cale de glissière se trouve perpendiculaire et à gauche du **filet du panneau C**. Visser avec **3 BOULONS TRCC 10 X 110 + 3 RONDELLES Ø 10 + 3 ECROUS Ø 10 + 3 CACHES BOULONS Ø35**. Positionner sans serrer la **cale F** avec **1 BOULON TRCC 10 X 180 + 1 RONDELLE Ø10 + 1 ECROU Ø10**.
- Fixer la **rambarde H** et la **cale F** côté cale de glissière. Positionner sans serrer avec **1 BOULON TRCC 10 X 180 + 1 RONDELLE Ø10 + 1 ECROU Ø10**. Visser sur le **poteau du panneau B** avec **2 VIS A BOIS 5 X 50** (1 par liaison).
- Fixer la **rambarde G** à droite du filet. Fixer avec **1 BOULON TRCC 10 X 110 + 1 RONDELLE Ø10 + 1 ECROU Ø10 + 1 CACHE BOULON Ø35** sur le **plancher A**. Visser sur le **poteau du panneau C** avec **2 VIS A BOIS 5 X 50** (1 par liaison).
- Positionner et visser avec **2 VIS A BOIS 5 X 50** (1 par liaison) l'élément **D** entre les **rambards G et H**.
- Fixer les **2 panneaux de toit L** sur la tour obtenue, avec **2 VIS PENTURE 7 X 50** en bas de chaque panneau. Positionner le **faitage M** à la jonction des **2 panneaux L** et visser en haut des panneaux avec **2 VIS PENTURE 7 X 50** par panneau et au **travers de D**.
- Positionner le **barreau Q** de part en part de l'**échelle K** par le perçage déjà effectué.
- Fixer le **pied P** sur le côté gauche de l'**échelle K** après avoir fait pénétrer le barreau O dans le pied. Visser suivant le plan ci-après avec **1 VIS A BOIS 5 X 50 + 2 VIS A BOIS 6 X 100**.



- Répéter l'opération sur le côté droit.
- Fixer le **barreau Q** à l'aide de **4 VIS A BOIS 5 X 50**.



MONTAGE 3

Référence : 2600
Page : 10/14

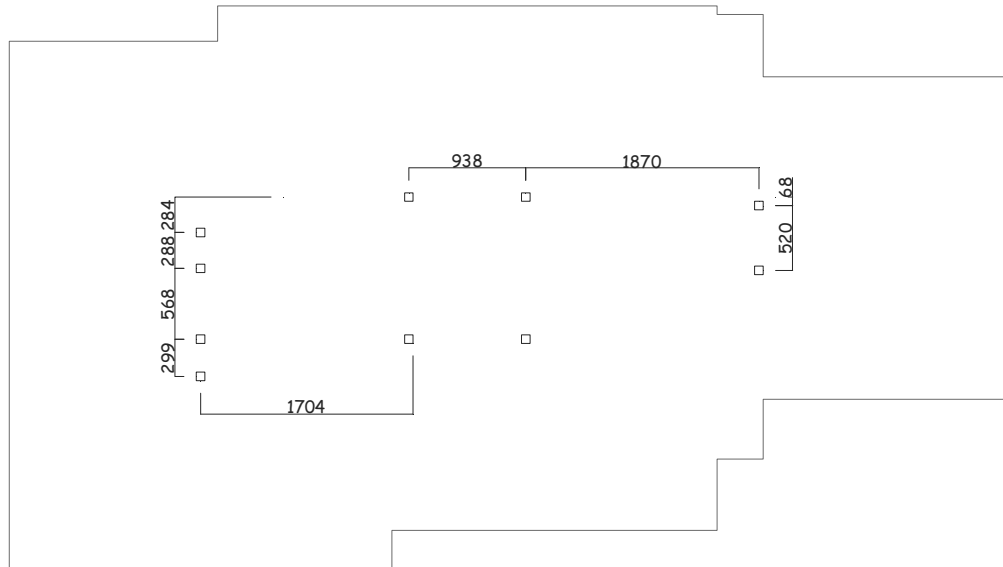
- Fixer le **pont J** sur l'échelle obtenue avec **2 BOULONS TRCC 10 X 130 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS Ø10 + 2 CACHES BOULONS Ø35**. Relier cet ensemble à la tour obtenue avec **2 BOULONS TRCC 10 X 130 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS Ø10 + 2 CACHES BOULONS Ø35**.
- Insérer **1 rambarde I** à l'intérieur de l'échelle **K** et de la tour obtenue. Visser avec **4 BOULONS TRCC 10 X 130 + 4 RONDELLES Ø10 + 4 ECROUS Ø10 + 4 CACHES BOULONS Ø35**.
- Insérer l'autre **rambarde I** à l'intérieur de l'échelle **K** et de la tour obtenue. Visser avec **2 BOULONS TRCC 10 X 130 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS Ø10 + 2 CACHES BOULONS Ø35 (côté échelle) et 1 BOULON TRCC 10X 110 + 1 RONDELLE Ø10 + 1 ECROU Ø10 + 2 CACHES BOULONS Ø35 + 1 TIREFOND 10 X 100 + 1 RONDELLE Ø10 (côté rambarde)**.
- Positionner la **glissière** entre la **rambarde H** et le **panneau C**. Glisser le dessous entre les 2 cales et venir en appui. Resserrer les **2 ECROUS** et mettre **2 CACHES BOULONS Ø35**.
- Fixer la **glissière** avec **4 VIS PENTURE 7 X 50 + 4 RONDELLES Ø8 (2 par côté)**. Fixer les **2 pieds N** avec **4 VIS PENTURE 7 X 40 + 4 RONDELLES Ø8**.



IMPLANTATION SCELLEMENT

IMPLANTATION

Les cotes indiquées correspondent aux cotes de fond de fondation



TROUS DE SCELLEMENT:

TROU DE SCELLEMENT

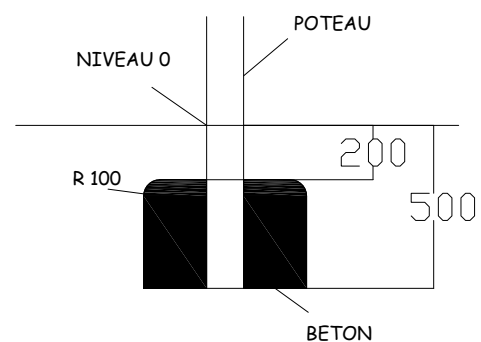
Nombre : 10

Diamètre : 30 cm

Profondeur : 50 cm

Dosage béton : 300 kg/m³

Remarque : pour les poteaux inclinés, prévoir une réserve de 300X500 au lieu de 300X300



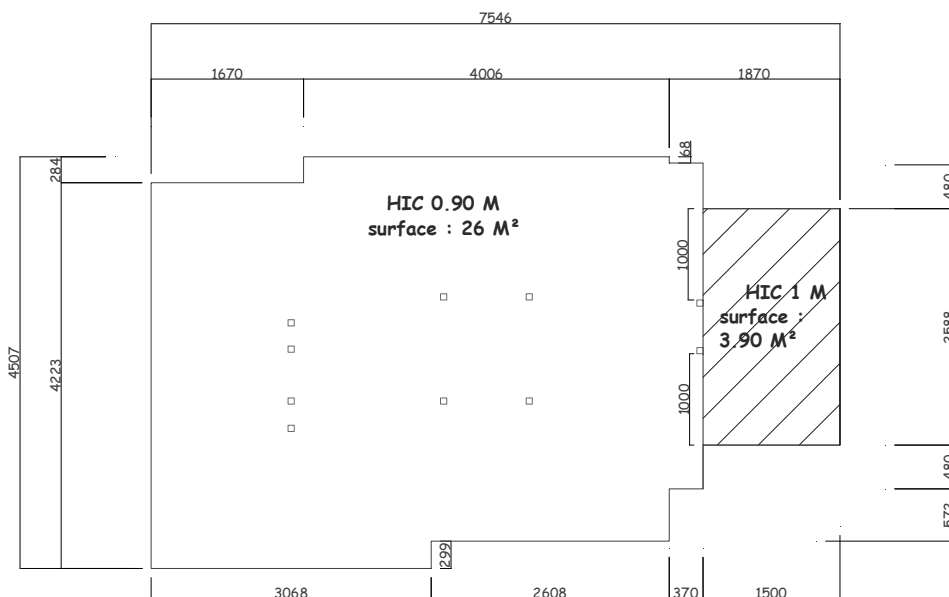
SURFACE D'IMPACT

Références : 2600
Page : 12/14

REMARQUE :

Sous tous les équipements d'aires de jeux caractérisés par une hauteur de chute libre supérieure à 600 mm, une surface d'atténuation de l'impact est requise sur la totalité de la surface d'impact.

SURFACE D'IMPACT :



— : surface d'impact
à couvrir : **29.90 m²**

- 1,50 m autour du jeu et en sortie de glissière

MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	Description mm	Epaisseur minimale (2) mm	Hauteur de chute Critique mm
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 (4)
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.25 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier lavé (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai effectué conformément à l'EN 1177		Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai

1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.

2) Pour les matériaux meubles particuliers, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).

3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)

4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

Référence : 2600
Page : 13/14

INSPECTION :

Nom de l'agent :

Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :

Date :

	Réalisation travaux		REMARQUES
	OUI	NON	
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

REPLACEMENT DES PIÈCES

N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité

REMISE EN SERVICE

Nom du réparateur :

Date :

Contrôle et réception de la réparation :

Nom :

Date :

Signature :